



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

**Préavis N° 21/2008 relatif au budget 2009
de la Communauté intercommunale
d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz du vendredi 5 décembre 2008 présidée par M. Henri van Kuijk, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N°21/2008, ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- d'adopter le budget 2009 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 5 décembre 2008.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Henri van Kuijk



La secrétaire

Patricia Sava

St-Légier-La Chiésaz, le 8 décembre 2008
